

Gamaliel, un docteur de la Loi au secours des apôtres

Autrefois, tout était simple. Avec la chute du Temple en 70, judaïsme et christianisme se séparaient définitivement et en tous lieux. Aujourd'hui la situation s'est singulièrement compliquée : non seulement on a découvert qu'on pouvait faire reculer la date de plus en plus tard, mais aussi que lent processus a pris des formes diverses selon les régions, les contextes culturels, les époques. Pour le démontrer, les études talmudiques, la patristique, l'archéologie, l'étude des textes historiques ont été convoquées. Cette contribution voudrait proposer ici une nouvelle voie : l'histoire de la lecture des textes biblique, et plus précisément, l'histoire de la réception de certaines figures néotestamentaires. Pour ce faire, elle étudie le cas de Gamaliel. Cette figure éminente du pharisaïsme a été pour ainsi dire récupérée par le christianisme, qui en fait le maître de Paul de Tarse et celui qui prend la défense des apôtres lors d'une confrontation devant le Sanhédrin. Gamaliel est-il la quintessence du pharisaïsme ou bien un crypto-chrétien ? La manière de simplifier la complexité de cette figure d'entre-deux sera comme un miroir de la conception que se faisaient les auteurs des rapports entre Judéens et chrétiens.

I. GAMALIEL, UN PHARISIEN CONNU

Avant de voir comment la figure de Gamaliel est *reçue*, tâchons de voir comment elle est *construite*. Deux corpus nous y aideront, les Actes des Apôtres chrétiens et les informations que nous transmet le corpus talmudique.

A. La réception rabbinique d'un pharisien d'avant 70

La réception de Gamaliel dans les sources judéennes est tardive, puisqu'elles remontent à la Mishna. Son nom apparaît en effet dans trois passages de Flavius Josèphe, mais c'est pour parler de l'un de ses fils, Simon, qui s'oppose à Josèphe lors du commandement de ce dernier en Galilée¹ : son existence historique s'en trouve avérée, mais on ne saurait en conclure davantage. Dans les textes talmudiques, on

1. FLAVIUS JOSÈPHE, *Bell. J.* VI, 9, § 158 ; *Vita* 38, § 189 ; 60, § 309. Sur le peu qu'on sait de Gamaliel, voir les conclusions de Neusner : J. NEUSNER, *The Rabbinic Traditions about the Pharisees before 70 I. The Masters*, Leiden, E.J. Brill, 1971, p. 386-388.

conserve son souvenir, avec la difficulté qu'on peut aisément le confondre avec son petit-fils Gamaliel (II) de Yavné².

En suivant les travaux de Neusner sur les traditions rabbiniques concernant les pharisiens³, on retiendra qu'il était considéré comme le petit-fils de Hillel l'Ancien, même si son nom n'apparaît jamais dans les conflits qui opposent la Beth-Hillel à la Beth-Shammaï⁴, peut-être parce qu'il a créé sa propre école⁵. Quelques anecdotes nous sont rappelées comme le fait qu'il ait interdit la lecture du targum de Job (Tos. *Shabbat* 13, 2 ; TJ *Shabbat* 16, 1 ; TB *Shabbat* 115a), qu'il ait marié sa fille à Simon ben Netanel (Tos. *Abhodah Zorah* 3, 10) et que son fils ait été guéri par le fameux Hanina ben Dosa (TB *Berakhot* 34b). Les prescriptions qui nous sont conservées⁶ concernent les témoins de la nouvelle lune de Rosh Hashana (M. *Rosh Hashana* 2, 5) et le divorce (M. *Gittin* 4, 2-3). Ses opinions légales sont que les femmes d'un mari disparu sont autorisées à se remarier sur la foi d'un seul témoin de la mort de leur premier époux (M. *Yebamoth* 16, 7) et concernent les fiançailles (M. *Ketuboth* 13, 3-5). Ce sont des prescriptions qui n'ont pas pour visée d'accroître le caractère séparé des pharisiens et semblent compatibles avec un statut officiel⁷.

Ce ne sont là que quelques aperçus, et il faudrait faire une réception plus précise des différentes occurrences du nom de Gamaliel, en tentant d'affiner la datation possible des différents propos – ce qui est une entreprise extrêmement risquée et qui dépasse très largement notre compétence. Pour notre propos, il nous suffit de rappeler que Gamaliel l'Ancien est considéré par le judaïsme rabbinique comme une figure d'autorité, « pleinement juive » pour aller vite, ce que prouvent trois remarques. 1° le fait qu'on le nomme régulièrement Rabban ce qui l'inscrit dans la lignée des maîtres – Hershel Shanks estimait même qu'il fut le premier à recevoir ce titre de *rabbi*⁸, ce que contestait Salomon Zeitlin⁹. 2° le fait que dans les discussions il intervienne souvent en dernier et que sa parole n'est jamais remise en discussion, ce

2. *Ibid.*, p. 341. Le même fait est déploré par Bruce et Barrett : F. F. BRUCE, *The Acts of the Apostles*, London, Apollos, 3^e éd., 1990, p. 175 ; C. K. BARRETT, *Acts of the Apostles* (Critical and Exegetical Commentary), Edinburgh, T&T Clark, 1994, p. 292.

3. J. NEUSNER, *Rabbinic Traditions*, p. 341-376. Voir également B. CHILTON ET J. NEUSNER, « Paul and Gamaliel », *Review of Rabbinic Judaism* 8, 2005, p. 113-162.

4. J. NEUSNER, *Rabbinic Traditions*, p. 344-376.

5. *Ibid.*, p. 375-376.

6. B. CHILTON ET J. NEUSNER, « Paul and Gamaliel », p. 123-143 ; J. NEUSNER, *Rabbinic Traditions*, p. 375. Voir également H. L. STRACK ET P. BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, vol. 2, München, C. H. Beck, 1922, p. 636-639 ; L. M. ABRAMI, « Were all the Pharisees "Hypocrites" ? », *Journal of Ecumenical Studies* 47, 2012, p. 427-435.

7. J. NEUSNER, *Rabbinic Traditions*, p. 376.

8. H. SHANKS, « Origins of the Title "Rabbi" », *The Jewish Quarterly Review* 59, 1968, p. 152-157 (155).

9. S. ZEITLIN, « The Title Rabbi in the Gospels Is Anachronistic », *The Jewish Quarterly Review* 59, 1968, p. 158-160. De Zeitlin, voir également S. ZEITLIN, « Is the Title "Rabbi" Anachronistic in the Gospels?: A Reply », *The Jewish Quarterly Review* 53, 1963, p. 345-349.

qui le pose en source incontestable d'interprétation, en *Halakhic model* comme le disait Neusner¹⁰. 3° la fameuse déclaration de M. *Sotah* 9, 15 : « depuis que Rabban Gamaliel l'Ancien est mort, il n'y a plus de respect de la Loi, et la pureté et la piété moururent en même temps que lui ».

B. La première réception chrétienne d'un pharisien

La deuxième réception de Gamaliel est celle que font les Actes des Apôtres à deux reprises : Ac 5, 34-42 et Ac 22, 3.

1. Celui qui intervient en faveur des chrétiens

La première occurrence intervient dans les débuts des Actes des Apôtres, au moment où Luc nous peint une communauté encore en enfance. Ceux qu'il nous présente comme ses principaux leaders, Pierre et Jean, sont convoqués devant le sanhédrin et risquent la mort. Intervient alors Gamaliel dans un discours où il se pose en chef puisqu'il ordonne qu'on fasse sortir les apôtres et parle avec autorité.

« ^{35b}Gens d'Israël, prenez garde à ce que vous allez faire à ces hommes. ³⁶Il n'y a pas longtemps est apparu Theudas, qui prétendait être un personnage important ; environ quatre cents hommes se sont joints à lui. Mais il fut tué, tous ceux qui l'avaient suivi se dispersèrent et il ne resta rien du mouvement. ³⁷Après lui, à l'époque du recensement, est apparu Judas le Galiléen ; il entraîna une foule de gens à sa suite. Mais il fut tué, lui aussi, et tous ceux qui l'avaient suivi furent dispersés. ³⁸Maintenant donc, je vous le dis : ne vous occupez plus de ceux-ci et laissez-les aller. Car si leurs intentions et leur activité viennent des hommes, elles disparaîtront. ³⁹Mais si elles viennent vraiment de Dieu, vous ne pourrez pas les détruire. Ne prenez pas le risque de combattre Dieu ! » Actes 5, 35b-39.

Laissons de côté le fait de savoir si ce discours est historique – aucun discours de l'Antiquité ne nous a été conservé tel qu'il a été prononcé –, ne cherchons pas non plus à élucider les différences entre ce que Gamaliel nous dit de Theudas et de Judas et ce que nous en dit Flavius Josèphe, ni à savoir si Luc comment *the most egregious anachronism in Acts*, selon l'expression de Pervo¹¹, s'il y a deux Theudas¹², ni même à savoir si tout cela a jamais existé¹³ : ces questions ne nous serviront de rien dans l'histoire de la réception.

Concentrons-nous sur le contenu de ce discours. C'est manifestement un discours délibératif assorti de deux *exempla*¹⁴ qui reprend un vieil argument grec

10. B. CHILTON ET J. NEUSNER, « Paul and Gamaliel », p. 128. Voir également S. E. MORTON, « Paul and Gamaliel », *The Journal of Religion* 7, 1927, p. 360-375.

11. R. I. PERVO, *Acts* (Hermeneia), Minneapolis, Fortress, 2009, p. 147.

12. F. F. BRUCE, *The Acts of the Apostles*, p. 176.

13. É. TROCMÉ, *Le Livre des Actes et l'histoire* (Études d'histoire et de philosophie religieuses 45), Paris, Presses universitaires de France, 1957, p. 193-194. Cf., p. ex. Bauernfeind : O. BAUERNFEIND, *Die Apostelgeschichte* (Theologischer Handkommentar zum Neuen Testament 5), Leipzig, Deichert, 1939, p. 94-96.

14. R. I. PERVO, *Acts*, p. 146.

qu'on trouve dans les *Bacchantes* d'Euripide¹⁵ : il est dangereux de se faire θεομάχοι, de combattre un dieu. C'est également un principe qu'on peut retrouver dans le traité *Pirqé Abot* 4, 11 : « toute assemblée réunie au nom du ciel finira par durer et celle qui n'est pas au nom du ciel finira par ne pas durer »¹⁶.

En soi, l'argument n'est pas très responsable, puisqu'il demande au Sanhédrin de se reconnaître incompetent sur ce pour quoi il a été élu. Il faut donc le considérer au sein de l'économie même des Actes : Gamaliel pose un principe herméneutique qui rejoint celui de Luc : la volonté divine peut se discerner dans les réussites des témoins¹⁷. Le but de la manœuvre est clair : cautionner le christianisme et délégitimer ceux qui s'y opposent¹⁸. Comme le disait avec le soupçon d'ironie qui lui est coutumière Loisy, il s'agit de « délivrer à la propagande chrétienne un laissez-passer qui se recommande à tous les hommes sensés¹⁹ ». Et ailleurs : « pour un peu, on en ferait le grand-père du christianisme²⁰ ». L'ambiguïté de la position que construit Luc est perceptible dans les apories des commentateurs. Gamaliel est-il en train d'ironiser comme le montrait John Darr²¹ ou bien est-il un crypto-chrétien comme le pensait Conzelmann²² ?

2. Le maître de Paul

Venons-en à la seconde occurrence dans le livre des Actes. Lors de l'arrestation de Paul, celui-ci calme la foule par un discours qu'il conduit en langue hébraïque dans lequel il affirme : « je suis Judéen, né à Tarse en Cilicie ; mais j'ai été élevé dans cette ville-ci, et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, étant plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. » Cette

15. Mise au point sur les rapports avec Euripide dans M. DIBELIUS, *Aufsätze zur Apostelgeschichte* (Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments 60 = Neue Folge 42), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2^e éd., 1953, p. 160-162 ; J. B. WEAVER, *Plots of Epiphany : Prison-Escape in Acts of the Apostles* (Beihefte zur ZNW 131), Berlin/New York, W. de Gruyter, 2004, p. 132-148.

16. Cité d'après D. MARGUERAT, *Les Actes des Apôtres 1-12* (Commentaire du Nouveau Testament 5A), Genève, Labor et Fides, 2007, p. 200.

17. *Ibid.*, ; D. MARGUERAT, *La Première Histoire du christianisme* (Lectio divina 180), Paris, Cerf, 2^e éd. mise à jour, 2003, p. 130-131 ; J.-N. ALETTI, *Quand Luc raconte : le récit comme théologie* (Lire la Bible 115), Paris, Cerf, 1998, p. 58-59.

18. R. L. BRAWLEY, *Luke-Acts and the Jews : Conflict, Apology and Conciliation* (Society of Biblical Literature Monograph Series 33), Atlanta, Scholars Press, 1987, p. 97-98.116-117.

19. A. LOISY, *Les Actes des Apôtres*, Paris, Émile Nourry, 1920, p. 286.

20. *Ibid.*, p. 284.

21. J. DARR, « Irenic or Ironic? Another Look at Gamaliel Before the Sanhedrin (Acts 5:33-42) », in R. P. THOMPSON ET T. E. PHILLIPS (éd.), *Literary Studies in Luke-Acts. Essays in Honor of Joseph B. Tyson*, Macon Mercer University Press, 1998, p. 101-119. Voir également L. T. JOHNSON, *The Acts of the Apostles* (Sacra Pagina 5), Collegeville, Liturgical Press, 1992, p. 102-103 ; W. J. LYONS, « The Words of Gamaliel (Acts 5:38-39) and the Irony of Indeterminacy », *Journal for the Study of the New Testament* 20, 1998, p. 23-49.

22. H. CONZELMANN, *Acts of the Apostles* (Hermeneia), Philadelphia, Fortress Press, 1987, p. 43.

première phrase est en quelque sorte un « brevet de judaïsme ». Paul n'indique pas seulement qu'il est Ἰουδαῖος²³, c'est-à-dire d'ascendance judéenne, mais qu'il est originaire de Diaspora, qu'il a fait son éducation à Jérusalem, qu'il est plein de ce zèle pour la Torah qui semble avoir caractérisé une attitude religieuse engagée. Et ce qui prouve l'excellence de cette formation est d'avoir été éduqué παρὰ τοὺς πόδας Γαμαλιήλ, aux pieds de Gamaliel, comme le bon étudiant assis par terre tandis que son maître se trouve sur un siège²⁴.

Cette affirmation a-t-elle une quelconque validité historique ? Haenchen et Bultmann en doutaient, en remarquant que Ga 1, 22 semble contredire l'idée d'un long séjour de Paul à Jérusalem²⁵. Jeremias l'admettait, au nom du caractère « hillélite » de la pensée de Paul²⁶, tandis que Hübner la rejetait en pensant qu'il était plutôt shammaïte²⁷. Schmithals la rejetait à son tour, en doutant que Paul ait eu une quelconque connaissance de l'hébreu²⁸. Aujourd'hui, de telles assertions semblent dépassées, tant on se méfie des rétroprojections de données issues du Talmud sur le I^{er} siècle. On doit donc simplement se borner à constater que cette éducation chez Gamaliel est possible. Quant à savoir si c'est cette éducation qui a conditionné la scène au sanhédrin, si c'est la scène au sanhédrin qui a donné à Luc l'idée de mentionner de nouveau Gamaliel ou si ni l'un ni l'autre n'ont existé, la réponse est impossible.

Contentons-nous de constater dans quelle position complexe la construction de Luc place Gamaliel. Ce « docteur de la Loi, respecté par tout le peuple » (νομοδιδάσκαλος τίμιος παντὶ τῷ λαῷ, Ac 5, 34) est tout à la fois le défenseur des chrétiens et le maître de Paul dans le judaïsme qu'il renie au profit du christianisme. Comment résoudre cette tension ? Faut-il annexer Gamaliel au christianisme et en faire un chrétien caché ? Faut-il au contraire, en exaltant la figure de Paul, rejeter la figure de son maître ? Quoique différentes dans leurs résultats pour la figure de Gamaliel, ces deux solutions vont dans le même sens : disqualifier l'ancrage judéen de

23. J. ROLOFF, *Die Apostelgeschichte* (Das Neue Testament deutsch 5.18), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2^e éd., 1988, p. 322.

24. Voir *Pirqé Abot* 1, 4. H. L. STRACK ET P. BILLERBECK, *Neuen Testament aus Talmud*, p. 763.

25. R. BULTMANN, « Paulus », in H. GUNKEL ET L. ZSCHARNACK (éd.), *Die Religion in Geschichte und Gegenwart : Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft IV*, Tübingen, Mohr, 2^e éd., 1930, p. 1019-1045 (1020) ; E. HAENCHEN, *Die Apostelgeschichte* (Kritisch-exegetischer Kommentar über das Neue Testament 3.15), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 15^e éd., 1968, p. 554.

26. J. JEREMIAS, « Paulus als Hillelit », in E. E. ELLIS ET M. WILCOX (éd.), *Neotestamentica et Semitica. Studies in Honour of Matthew Black*, Edinburgh, T. & T. Clark, 1969, p. 88-94. Jeremias fut immédiatement contré par Haacker : K. HAACKER, « War Paulus Hillelit? », *Institutum Iudaicum Veröffentlichungen* 1971-1972, 1971, p. 106-120.

27. H. HUBNER, « Gal 3, 10 und die Herkunft des Paulus », *Kerygma und Dogma* 19, 1973, p. 215-231.

28. W. SCHMITHALS, *Die Apostelgeschichte des Lukas* (Zürcher Bibelkommentare Neues Testament 3), Zürich, Theologischer Verlag, 1982, p. 202.

Gamaliel. Or, de manière assez surprenante, aucune des deux n'est employée par les premiers siècles, preuve que ce rejet n'était pas forcément à l'ordre du jour.

II. JUSQU'À QUAND LES CHRÉTIENS PEUVENT-ILS PARLER FAVORABLEMENT D'UN JUIF ?

A. Une bonne image de départ

Non seulement l'image de Gamaliel n'est pas contestée, mais son argumentation est souvent reprise en la louant. C'est le cas dans le *Contre Celse* dans lequel Origène entend réfuter une critique du juif qui trouve que Jésus est bien téméraire de s'appliquer à lui ce qui peut s'appliquer à beaucoup²⁹. Il répond en citant les cas de Judas le Galiléen, de Theudas, il y ajoute celui de Dosithée de Samarie et en argumentant que pour tous ces cas, il convient d'appliquer la « sage maxime de Gamaliel » (τὸ εἰρημένον πάνυ σοφῶς). Le cas est très intéressant puisqu'Origène contre le juif de Celse avec le juif Gamaliel en le louant pour sa sagesse.

Épiphane de Salamine, de même, alors qu'il présente Flavius Josèphe, le rapproche de Hillel et en vient à parler de Gamaliel qu'il présente ainsi « le contemporain du Sauveur, qui donna le conseil venu de Dieu de se garder d'insulter les apôtres³⁰ ». On va ici même plus loin : Gamaliel, dans son conseil de modération, est présenté comme un homme inspiré.

B. Au V^e siècle, une manière encore favorable d'en parler

Cette considération va jusqu'au V^e siècle, puisque Jérôme, Augustin et Jean Chrysostome, ne remettent pas véritablement en cause cette figure d'autorité qu'est Gamaliel.

1. Jérôme

Jérôme est lui aussi très impressionné par l'éducation de Paul et il la rappelle plusieurs fois avec respect. Ainsi dans sa longue lettre à Hédibia, il attribue la très grande science de l'apôtre au maître juif : « j'ai déjà dit quelquefois que l'apôtre Saint Paul était très savant, puisqu'il a été instruit aux pieds de Gamaliel³¹ ». De même, lorsque Paulin de Nole lui demande de le former, il fait, comme à son habitude, une

29. Τινὲς δὲ καὶ ἐλέγχουσιν, ὥς φησιν ὁ παρὰ Κέλσῳ Ἰουδαῖος, μυρίοι τὸν Ἰησοῦν φάσκοντες περὶ αὐτῶν ταῦτα εἰρησθαι, ἅπερ περὶ ἐκείνου ἐπροφητεύετο. ORIGÈNE, *Contre Celse* I, 57.

30. Τοῦ ἐπὶ τοῦ σωτῆρος, τοῦ κατὰ θεὸν συμβουλευσάντος ἀποσχέσθαι τῆς κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐπηρείας. ÉPIPHANE DE SALAMINE, *Panarion* II, 4, 2.

31. *Aliquotiens diximus apostolum paulum uirum fuisse doctissimum et eruditum ad pedes gamalihel*. JÉRÔME, *Epistula* 120 *ad Hedibiam*, 11, éd. I. HILBERG (CSEL 55, 1912), p. 507.

réponse qui montre qu'il ne s'en sent pas digne, mais qu'il est flatté. Gamaliel intervient alors sous sa plume :

Quand je parle de la sorte, ce n'est pas qu'il y ait en moi quelque chose que tu puisses ou que tu veuilles apprendre ; mais c'est qu'il faut approuver ton ardeur et ton goût pour l'étude, indépendamment de nous. Car un esprit docile qui n'a point de maître [pour le former] est toujours digne de louanges. Nous ne prenons pas en considération ce que tu as trouvé, mais ce que tu demandes. Une cire molle, facile à former, même si la main de l'artisan lui donne forme, est cependant toute *δυνάμεις*, quoi qu'elle puisse être. L'apôtre Saint Paul se fait gloire d'avoir appris la loi de Moïse et les prophètes aux pieds de Gamaliel³².

Au cours d'une polémique avec Rufin d'Aquilée, qui portait justement sur la culture et le savoir, le nom de Gamaliel revient, ici encore pour le louer. Parlant de Paul, il affirme qu'il était « grand connaisseur de la littérature hébraïque et élevé aux pieds de Gamaliel qu'il ne rougit pas d'appeler son maître alors qu'il possède la dignité d'apôtre, il condamnait la faconde grecque et dissimulait par humilité ce qu'il connaissait parfaitement, afin que sa prédication ne consiste pas dans la persuasion des mots, mais dans la vertu des miracles³³. » Ailleurs, à plusieurs reprises dans ses commentaires sur les livres bibliques, il fait référence à l'éducation de Paul par Gamaliel pour expliquer l'érudition de ce dernier³⁴.

2. Augustin

La réaction d'Augustin est encore plus intéressante. Dans le commentaire des psaumes, il en vient à évoquer la figure de l'Apôtre des Nations. Et il dit :

L'apôtre Paul était donc un cristal, dur, rebelle à la vérité, déclamant contre l'Évangile, comme pour s'endurcir contre le soleil. Il était dur celui qui progressait dans la loi, enseigné aux pieds du docteur de la loi Gamaliel. Il n'écoutait ni Moïse, ni les Prophètes, qui annonçaient le Christ. Quelle dureté³⁵ !

À quoi résiste donc Paul ? À l'enseignement purement légal de Gamaliel ou plutôt à ce que Gamaliel est censé lui enseigner, c'est-à-dire l'exégèse typologique qui

32. *Nec hoc dico, quod sit aliquid in me tale, quod uel possis uel uelis discere, sed quod ardor tuus et discendi studium absque nobis per se probari debeat; ingenium docibile et sine doctore laudabile est. non, quid inuenias, sed, quid quaeras, consideramus. mollis cera et ad formandum facilis, etiamsi artificis et plastæ cesset manus, tamen δυνάμεις totum est, quidquid esse potest. paulus apostolus ad pedes gamaliel legem et prophetas didicisse se gloriatur.* JÉRÔME, *Epistula 53 ad Paulinum*, 3, éd. I. HILBERG (CSEL 54, 1911), p. 446.

33. *Ille hebræis litteris eruditus et ad pedes doctus gamaliel, quem non erubescit, iam apostolicæ dignitatis, magistrum dicere, græcam facundiam contemnebat, uel certe quod nouerat humilitate dissimulabat, ut prædicatio eius non in persuasione uerborum, sed in signorum uirtute consisteret.* JÉRÔME, *Adversus libros Rufini* I, 17, éd. P. LARDET, (CCSL 79, 1982).

34. JÉRÔME, *Commentarii in Isaiam* XVI, *Præf.* ; *Commentarii in Abacuc* I, 2 ; *Commentarii epistolæ ad Galatas* II ; *Commentarii epistolæ ad Titum*.

35. *Ecce crystallum erat apostolus paulus, durus, obnitens ueritati, clamans aduersus euangelium, tamquam indurans aduersus solem. iste quam durus fuit, crescens in lege, eruditus ad pedes gamalielis legis doctoris! non audiebat moysen et prophetas christum prædicantes? magna duritia !* AUGUSTIN, *Ennarationes in Psalmos* CXLVII, 25, éd. E. DEKKERS et J. FRAIPONT (CCSL 40, 1956).

lit l'annonce du Christ dans la Loi et les Prophètes ? Assez curieusement, l'évêque d'Hippone n'oppose pas la lecture de Gamaliel avec la lecture chrétienne, ce qui laisse penser qu'il range ce dernier parmi les précurseurs d'une telle lecture.

3. Jean Chrysostome

Jean Chrysostome, dont on n'ignore pas l'ampleur de la polémique qu'il menait contre les Juifs est pourtant très mesuré contre Gamaliel. Il emploie ainsi plusieurs fois la fameuse maxime de Gamaliel ce qui montre qu'il la fait sienne, sans répugner de l'attribuer au docteur juif. Ainsi, dans un sermon sur la fête de Noël, il dit que cette fête s'est imposée, car elle fait partie de ces choses qui viennent de Dieu et non des hommes³⁶. Dans une homélie, il parle de la même façon de la « vérité proclamée par Gamaliel³⁷ ». Même dans son *Discours contre les Juifs*, la figure de Gamaliel est positive. Alors que ceux-ci sont « furieux contre les disciples et altérés de leur sang » (μαينوμένους, καὶ ἐπιθυμοῦντας τὸ αἷμα τῶν μαθητῶν), il leur « ferme la bouche » (ἐπεστόμισε)³⁸. Dans une homélie sur l'épître à Timothée, il lui donne même une vertu quasiment chrétienne : « c'était un homme qui ne faisait rien par amour de la domination³⁹ ».

Cette admiration est d'ailleurs ambiguë puisqu'elle peut se retourner contre les Juifs. Commentant la circoncision, Jean Chrysostome montre qu'aucun juif ne saurait la cautionner pour la justification, puisque c'est un juif lui-même qui l'a révoquée en doute :

Qu'un juif n'ose pas nous dire : n'est-ce point la circoncision qui l'a justifié ? le même bienheureux, élevé par Gamaliel et, connaissant si profondément la loi, lui dira : Ne croyez pas, juifs impudents, que la circoncision fasse quelque chose pour justifier, car, avant ce temps, *Abraham crut à Dieu et sa foi lui fut réputée à justice*⁴⁰.

Ailleurs Jean Chrysostome, se demande même comment il a fait pour ne point être chrétien :

Ce Gamaliel était le maître de Paul. Il est surprenant qu'étant judicieux et instruit dans la loi, il ne crût pas encore. Il n'était absolument pas possible qu'il restât incrédule ; ses paroles, son conseil le prouvent : « Il ordonna de les faire sortir un instant ». Voyez la prudence de l'orateur et comme il frappe d'abord d'épouvante ses auditeurs. Mais, pour ne pas être soupçonné de penser comme les

36. JEAN CHRYSOSTOME, *In diem natalem*, PG 49, 352.

37. JEAN CHRYSOSTOME, *In Acta apostolorum* XVI, 1, PG 60, 128.

38. JEAN CHRYSOSTOME, *Adversus Iudæos*, PG 48, 887.

39. Ὁ δὲ Γαμαλιὴλ ἀνὴρ τις ἦν οὐ φιλαρχίας ἐνεχέν τι ποιῶν. JEAN CHRYSOSTOME, *In Epistulam I ad Timotheum* III, 2, PG 62, 517.

40. Ἵνα γὰρ μὴ ἀναισχυντῇ ὁ Ἰουδαῖος καὶ λέγῃ, ὅτι Οὐχὶ ἡ περιτομή τὴν δικαιοσύνην αὐτῷ προεξένησε; διὰ τοῦτο ὁ μακάριος οὗτος ὁ παρὰ τοὺς πόδας Γαμαλιὴλ μαθητευθεὶς, ὁ κατὰ ἀκρίβειαν τὸν νόμον παιδευθεὶς φησι· Μὴ νομίσητε, ὡ ἀναισχυνοὶ Ἰουδαῖοι, ὅτι ἡ περιτομή τι εἰς δικαιοσύνην αὐτῷ συνετέλεσε· καὶ γὰρ ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἀκροβυστίας τὴν πίστιν ἐπιδειζόμενος, ἤκουσεν· Ἐπίστευσε δὲ Ἀβραὰμ τῷ Θεῷ, καὶ ἐλογίσθη αὐτῷ εἰς δικαιοσύνην. JEAN CHRYSOSTOME, *In Genesim* XXXIX, PG 53, 367.

apôtres, il s'adresse aux membres du conseil, comme s'ils étaient de son avis ; son langage n'est pas violent, il semble traiter avec des hommes ivres de fureur⁴¹.

C. Le basculement

Le véritable basculement de regard sur la figure semble donc plus tardif. On ne le trouve clairement exprimé que dans le contexte très particulier de l'Espagne wisigothique, qui, à partir de la conversion du roi Récarède au catholicisme (587), connut un très grand changement d'attitude envers les juifs. De nombreuses lois furent édictées pour restreindre leur influence et les persécutions commencèrent au début du VII^e siècle, sous le roi Sisebuto⁴². Julien, archevêque de Tolède (642-690), qui était probablement lui-même d'origine juive⁴³, fut l'un des grands artisans de cette controverse, en particulier dans son ouvrage *De comprobatione sextæ ætatis* rédigé en polémique contre le Talmud. C'est dans cet ouvrage qu'on peut lire :

Venons-en maintenant à l'apôtre Paul lui-même, ce vase d'élection, qui fut tout d'abord nourri dans la loi et élevé aux pieds de Gamaliel, et posséda ainsi une connaissance de tout l'ancien instrument, afin qu'il soit impie pour lui de croire que quelque chose se cache dans ces textes⁴⁴.

Julien a ici renversé la perspective d'Augustin. Gamaliel n'est plus ce sage docteur de la Loi qui aurait pu enseigner l'exégèse typologique à Paul, il est bien plutôt l'agent de la Loi à l'enseignement providentielle. Il aurait tellement bien instruit le Tarsiate dans les subtilités de la Loi que ce dernier ne peut qu'en constater la vacuité. Il n'a pas véritablement le mauvais rôle, puisqu'il est en quelque sorte l'instrument d'une Providence nettement antijuive, mais il est *ipso facto* rangé du côté des ennemis.

III. UNE LENTE OPÉRATION DE RÉCUPÉRATION

Si l'antijudaïsme de Julien de Tolède va même jusqu'à contester la haute figure de Gamaliel, la majorité des réactions antijuives s'engagent plutôt dans une autre voie que Jean Chrysostome esquisser : celle de la récupération chrétienne du docteur de la Loi. Gamaliel semble tellement du côté des chrétiens qu'il ne saurait être que juif.

41. Οὗτος ὁ Γαμαλιήλ, Παύλου διδάσκαλος ἦν. Καὶ θαυμάσαι ἄξιον, πῶς καὶ τὰς κατὰ νοῦν κρίσεις ἔχων καὶ νομομαθὴς ὢν, οὐδέπω ἐπίστευσεν. Οὐκ ἔστι δὲ αὐτὸν μείναι μὴ πιστεύσαντα δι' ὅλου. Καὶ δῆλον ἐκ τῶν ῥημάτων αὐτοῦ, δι' ὧν συμβουλεύει. JEAN CHRYSOSTOME, *In Acta apostolorum* XIV, 1, PG 60, 112.

42. S. T. STANCATI, *Prognosticum futuri sæculi, Foreknowledge of the World to Come* (Ancient Christian writers 63), New York, Newman Press, 2010, p. 15.

43. *Ibid.*, p. 39-40.

44. *Transeamus deinde ad paulum ipsum uas electionis apostolum, qui et ipse adprime in lege nutritus et ad pedes gamalielis edoctus, ita fuit totius veteris instrumenti notione præcognitus, ut nefas sit credere eum aliquid in illis litteris latuisse.* JULIEN DE TOLEDE, *De comprobatione sextæ ætatis libri tres* II, 10, éd. J. N. HILLGARTH (CCSL 115, 1976).

A. Une première vague dans le IV^e siècle syrien

Ce mouvement de récupération avait commencé à une période très précoce, puisqu'on peut le dater des alentours du IV^e siècle syrien. Plusieurs textes originaux de cette région et s'étalant du III^e au V^e siècle nous confirment qu'on avait commencé à considérer que Gamaliel n'avait pu intervenir ainsi en faveur des apôtres sans s'être converti au message de Jésus.

Les *Reconnaissances pseudo-clémentines*, que l'on connaît par des attestations remontant à 379, mais qui pourraient dépendre d'un « écrit de base » remontant au début du III^e siècle, sont les premières à proposer cette lecture. Le fait est rappelé à deux reprises lors d'un discours que tient Gamaliel. La première occurrence présente le fait : « Gamaliel, un chef du peuple, qui secrètement était notre frère dans la foi, mais qui, sur notre conseil, demeurait parmi eux⁴⁵ ». La seconde occurrence est plus précise, puisqu'elle explicite pourquoi Gamaliel ne s'est pas ouvertement déclaré :

Gamaliel, qui, nous l'avons dit, appartenait à notre foi, mais, selon notre arrangement, demeurait parmi eux, afin que, si jamais ils préparaient contre nous une manœuvre hostile ou impie, il pût soit les arrêter par un conseil habilement formulé, soit nous en avertir, pour que nous puissions y remédier ou l'esquiver⁴⁶.

Un autre témoignage de cette conversion de Gamaliel est fourni par la *Doctrina d'Addai* datée du V^e siècle édessénien, mais dont les éléments légendaires remontent probablement au III^e siècle. On connaît l'histoire. Le roi Abgar, entendant parler de Jésus et convaincu de sa nature divine, souhaite le faire venir à Édesse pour qu'il guérisse sa lèpre. Pour ce faire, il envoie l'archiviste Hannan porter une lettre lui faisant sa demande. Or le texte précise : « Celui-ci quitta Édesse le 14 mars et entra à Jérusalem le mercredi 12 avril. Il trouva le Christ chez Gamaliel, chef des Juifs, et on lut devant lui la lettre⁴⁷. » Que vient faire Jésus juste avant son arrestation chez Gamaliel, si celui-ci n'est pas un sympathisant ?

La vogue du Gamaliel chrétien ne s'arrête pas là et se poursuit dans des textes plus tardifs qui ressortissent à un cycle nommé *Homilia de lamentis Mariæ* ou simplement *Euangelium Gamalielis*. Ce texte est connu par quelques fragments coptes publiés aux débuts du XX^e siècle par Pierre Lacau⁴⁸, une recension arabe en

45. *Gamaliel princeps populi (qui latenter frater noster erat in fide, sed consilio nostro inter eos erat)*. PSEUDO-CLÉMENT DE ROME, *Recognitiones* I, 65, 2, éd. B. REHME & F. PASCHKE (GCS 51, 1965), p. 45. Traduction dans P. GEOLTRAIN ET J.-D. KAESTLI, *Écrits apocryphes chrétiens* (Bibliothèque de la Pléiade 516), vol. 2, Paris, Gallimard, 2005, p. 1676.

46. *Gamaliel, qui, ut supra diximus, nostræ fidei erat, dispensatione vero manebat inter ipsos, ut si quando iniquum aliquid adversum nos aut impium molirentur, vel ipsos consilio reprimeret prudenter aptato, vel nos commoneret ut aut curare aut declinare possemus*. PSEUDO-CLÉMENT DE ROME, *Recognitiones* I, 66, 4, éd. B. REHME & F. PASCHKE (GCS 51, 1965), p. 45. Traduction dans *ibid.*, p. 1677.

47. *Doctrina de l'apôtre Addai* 4, trad. A. DESREUMAUX dans F. BOVON ET P. GEOLTRAIN, *Écrits apocryphes chrétiens* (Bibliothèque de la Pléiade 442), vol. 1, Paris, Gallimard, 1997, p. 1487.

48. P. LACAU, *Fragments d'apocryphes coptes* (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire 9), Le Caire, Impr. de l'Institut français d'archéologie

garchouni⁴⁹ et une recension éthiopienne⁵⁰. Reprenant certains traits des *Acta Pilati*, ce texte met en scène la déploration de Marie sur son fils mort. Gamaliel se présente comme le spectateur muet de la scène, et qui raconte. On le voit plusieurs fois intervenir par la même phrase « moi Gamaliel, je suivais la foule ». Le texte semble complété par une mise à mort de Pilate, parfois nommée *Martyrium Pilati* (conservé en arabe garchouni) dans lequel le même rôle de spectateur est dévolu à Gamaliel, qui cette fois-ci assiste à la mise à mort de Pilate, décapité par ses propres soldats⁵¹. Le caractère chrétien de Gamaliel est ici beaucoup plus affirmé puisque Gamaliel affirme être le disciple de Nicodème et de Josèphe d'Arimathie⁵².

B. La construction d'un saint chrétien dans le monde grec du V^e siècle

Si le monde syriaque faisait de Gamaliel un véritable chrétien, le monde grec n'hésite pas à en faire un saint par le biais d'une invention de reliques. En 415, Lucien, prêtre à Caphargamla, une localité qui semble être Beit Gimal près de Ramallah⁵³, reçoit une révélation que le prêtre Avitus de Braga lui enjoint de mettre par écrit (en grec) et dont nous est conservée la traduction faite par Avitus lui-même⁵⁴. Elle raconte comment Lucien reçoit en rêve la visite d'un personnage fabuleux :

Je vis un vieillard à la taille élevée, prêtre plein de dignité, aux cheveux blancs, à la barbe longue, revêtu d'une étole blanche, ornée de glands d'or, avec une croix au milieu. Il tenait une crosse d'or à la main⁵⁵.

Il s'agit bien entendu de Gamaliel qui lui raconte comment il a hébergé Nicodème chez lui à la campagne, et a caché le corps d'Étienne qui lui avait été confié. Après quelques péripéties narratives et deux autres apparitions (Lucien refusant de le croire), il révèle le lieu de la sépulture chez lui. Finalement, il révèle le

orientale, 1904, p. 15-18 ; E. REVILLOUT, *Les Apocryphes coptes II* (Patrologia Orientalis 2), Paris, Firmin-Didot, 1905, p. 170-174.

49. A. MINGANA, *Woodbrooke Studies : Christian documents in Syriac, Arabic, and Garshūni*, vol. 2, Cambridge, W. Heffer & sons, 1928, p. 163-240 (trad.) et 241-332 (texte).

50. M.-A. VAN DEN OUDENRIJN, *Gamaliel. Äthiopische Texte zur Pilatusliteratur* (Spicilegium Friburgense 4), Freiburg, Universitätsverlag, 1959.

51. A. MINGANA, *Woodbrooke Studies*, p. 241-282 (trad.) et 283-333 (texte) ; R. BEYLOT, *Martyre de Pilate* (Patrologia Orientalis 45.4), Turnhout, Brepols, 1993.

52. A. MINGANA, *Woodbrooke Studies*, p. 265.

53. É. PUECH, « Un mausolée de Saint Étienne à Khirbet Jiljil-Beit Gimal », *Revue biblique* 113, 2006, p. 100-126. Le P. Lagrange l'identifiait auparavant avec Jemala, au nord-ouest de Jérusalem : M.-J. LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem*, Paris, A. Picard, 1894, p. 53.

54. Le texte a été édité par S. VANDERLINDEN, « Revelatio Sancti Stephani (BHG 7850-6) », *Revue des études byzantines* 1946, p. 178-217. On en trouve la traduction dans M.-J. LAGRANGE, *Saint Étienne*, p. 43-53 ; H. LECLERCQ, « Étienne (Martyre et sépulture de Saint) », in F. CABROL ET H. LECLERCQ (éd.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* vol. 5, Paris, Letouzey et Ané, 1922, p. 624-671 (641-646).

55. M.-J. LAGRANGE, *Saint Étienne*, p. 42.

lieu où il a inhumé ses précieuses reliques, puis a enterré Nicodème, son propre fils Habib et où finalement il repose. On finit donc par trouver tous ces cercueils qu'on transfère dans un sanctuaire sur le mont Sion, avant de disperser une partie des reliques.

C. La réappropriation du saint chrétien par Bède le Vénérable

Du monde syriaque au monde grec, Gamaliel connaît donc des appropriations différentes, et c'est finalement le monde latin qui fait le lien entre toutes ces traditions. Bède le Vénérable (mort en 735) au VIII^e siècle recueille toutes les traditions.

Dans son *Commentaire sur les Actes des Apôtres*, au moment où il rencontre Gamaliel au chap. 5, il recueille en effet l'hypothèse de Clément que Nicodème était disciple en secret et enchaîne avec l'histoire de l'invention des reliques.

Il apparut en effet dans une vision au saint serviteur de Dieu et prêtre Lucien – si bien que le même Lucien écrivit à toute l'Église –, et il lui enseigna dans sa très douce apparition où se trouvait le tombeau d'Étienne et celui de Nicodème, qui avait enseveli le Seigneur avec Joseph, ainsi que celui de lui-même, Gamaliel et de son fils Habib⁵⁶.

Peu après, au sujet d'Étienne, il cite une partie de la relation de Lucien⁵⁷ et il reprend toute l'histoire dans sa chronologie du monde, le *De temporum ratione liber*⁵⁸. À partir de Bède, Gamaliel est rangé au rang des quasi-saints puisqu'il entre au martyrologe à la date du 3 août (on le trouve dès le IX^e siècle chez Raban Maur), fait partie des offices à saint Étienne (comme celui d'Étienne de Liège au X^e siècle⁵⁹) et se trouve dans les chroniques universelles (comme celles de Fréculphe de Lisieux au VIII^e siècle ou de Sigebert de Gembloux⁶⁰). Toute l'histoire est finalement reprise par Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée*⁶¹.

Il semble que ce soit le même Bède qui soit aussi à l'origine d'une légende tenace, propre au monde latin : c'est Gamaliel qui serait le maître du repas des noces de Cana. En effet, au sens mystique, le miracle est lu comme le passage de l'Ancienne Loi à la Nouvelle Loi. Et c'est l'architriclinus qui peut le constater :

56. *Apparuit namque in uisione sancto dei famulo et presbytero Luciano, ut idem Lucianus postmodum omnibus ecclesiis scripsit, et, ubi sanctus Stephanus esset tumultatus, simul et Nicodemus, qui dominum cum Ioseph sepeliuit, necnon et ipse Gamalihel cum filio suo Abiba suauissima ostensione perdocuit.* BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Retractatio in Actus Apostolorum* v, éd. M. L. W. LAISTNER (CCSL 121, 1983).

57. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Retractatio in Actus Apostolorum* VIII.

58. BÈDE LE VÉNÉRABLE, *De temporum ratione liber* LXVI.

59. ÉTIENNE DE LIÈGE, *Officium sancti Stephani protomartyris*, éd. dans R. JONSSON, *Historia. Études sur la genèse des offices versifiés*, Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1968, p. 215.

60. FRÉCULF DE LISIEUX, *Historiarum* II, 1, 17, éd. M. ALLEN (CCCM 169A, 2002), p. 470. SIGEBERT DE GEMBOUX, *Cronica*, éd. L. BETHMANN (MGHSS 6, 1844), p. 306.

61. JACQUES DE VORAGINE, *La légende dorée* éd. publ. sous la dir. d'Alain Boureau, avec Monique Goullet (Bibliothèque de la Pléiade 504), Paris, Gallimard, 2004, p. 577-582.

L'intendant du festin représente celui qui est expert dans la Loi de cette époque, peut-être Nicodème, Gamaliel ou Paul ; lorsque la parole évangélique, qui était cachée sous la lettre de la Loi et des prophètes, est crue par de tels hommes, c'est comme le vin fait avec l'eau qui est approuvé par le maître du repas⁶².

Seul donc un expert dans la Loi, comme le pouvait être Nicodème, Gamaliel ou Saül pouvait constater le changement de Loi : voici Gamaliel qui ratifie donc le passage de l'Ancienne à la Nouvelle Alliance. Alcuin reprend textuellement l'opinion de Bède⁶³ et on la retrouve tout aussi textuellement chez Thomas d'Aquin⁶⁴, ce qui marque l'achèvement du processus d'assimilation de Gamaliel au monde chrétien.

CONCLUSION

C'est donc au VIII^e siècle que s'achève un processus qui avait débuté dès le III^e siècle pour Gamaliel : le moins qu'on puisse dire, c'est que l'évolution d'un personnage aussi représentatif que pouvait l'être Gamaliel a pris du temps. Au-delà du caractère un peu anecdotique des métamorphoses de cette figure, cette longue histoire nous renseigne sur la complexité du processus que fut le *parting of the ways*. De la Syrie des premiers temps à l'Espagne wisigothique, de la Bethléem hiéronymienne à l'Angleterre de Bède, les regards divergent et les interprétations se succèdent, au point qu'on ne puisse ni parler simplement d'une séparation unilatérale et ponctuelle, ni envisager une sorte de communion irénique entre les religions héritières du judaïsme du Second Temple.

62. *Architriclinus aliquis legis peritus illius temporis est, fortasse nichodimus uel gamalihel uel discipulus tunc eius saulus nunc autem magister totius ecclesiae paulus apostolus. Et dum talibus uerbum euangelii creditur quod in littera legis et prophetiae latebat occultum uinum utique architriclino de aqua factum propinatur* BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Homeliarum euangelii* II, 14, éd. D. HURST (CCSL 122, 1955).

63. ALCUIN, *Commentaria in sancti Iohannis Evangelium* PL 100, 771.

64. THOMAS D'AQUIN, *Super Euangelium Iohannis reportatio* II, 1, 361, éd. MARIETTI, 1952, p. 71.